

### SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE

37 Boulevard Salvador Allende 44800 ST HERBLAIN - 2 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU MARDI 2 AVRIL 2013

## 2013-12 BUDGET GENERAL ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2013

L'an deux mille treize, le mardi 2 avril, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 27 mars 2013, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, à la mairie de CORDEMAIS (44), sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : Votants

17

Titulaires présents :

Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois

Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire

Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,

Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson

Monsieur Joseph AUDOUIN, délégué du collège électoral Loire Divatte

Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale

Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine

Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres

Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis

Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Coeur d'Estuaire

Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cour Pays de Retz

Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet

Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon

Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais

Monsieur Jean-Michel BRARD, délégué du collège électoral Pornic

Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire

### <u>Titulaire ayant donné pouvoir :</u>

Monsieur François FAVRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay, ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard CLOUET,

#### <u>Excusés:</u>

Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu

Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain

Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis

Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon

Secrétaire de séance : Serge COLIN

Délibération affichée : le 3 avril 2013

Transmis au contrôle de légalité :

0 5 AVR. 2013

# 2013-12 BUDGET GENERAL ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2013

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5211-36 et L. 2312-1,

Après en avoir délibéré, le comité décide d'approuver le budget primitif de l'exercice 2013 qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement Section d'investissement TOTAL 26 949 405.94 € 74 228 019.77 € 101 177 425.71 €

Pour extrait certifié conforme Le Président, Bernard CLOUET

